



**PLAN PARTICULIER  
DE MISE EN SÛRETE  
MISE A L'ABRI**

**ETABLISSEMENTS DU SECOND DEGRE**

**COLLEGE VAL DE SOULEUVRE  
32 RUE GEORGES BRASSENS  
LE BENY BOCAGE  
14350 – SOULEUVRE EN BOCAGE**

**INFORMATIONS POUR LES PARENTS**

## Information des élèves et des parents d'élèves

### Documents de communication

#### **INFORMATIONS AUX PARENTS D'ÉLÈVES**

Un plan particulier de mise en sûreté des personnes a été présenté lors du conseil d'administration du 17/11/2020 conformément à la circulaire 2002-119 du 29 05 2002 du Ministère de l'Education Nationale. Il détaille la conduite à adopter en cas d'événements d'origine naturelle (tempête, inondation, orage...), technologique ou industrielle (nuage toxique, radioactif...) causant de très graves dommages.

Un exercice se déroulera lors d'un exercice académique en 2021.

Vous trouverez ci-dessous, l'affichage qui sera affiché lors de l'exercice sur les portes d'entrées (de l'administration) du collège.

Vous trouverez également les bons réflexes que vous, parents, devez adopter en de telles circonstances.

**Déclenchement du**  
**Plan Particulier de**  
**Mise en Sûreté**

*Votre enfant  
est en sécurité. Ne pas  
entrer au risque de le  
mettre en danger.*

## Information des familles : les bons réflexes en cas d'accident majeur

### En cas d'alerte :



→ N'allez pas vers les lieux du sinistre : vous iriez au devant du danger

→ Ecoutez la radio et respectez les consignes des autorités



**FREQUENCE France Inter : 162 Khz**

**FREQUENCE France Bleue : 102,6 Mhz**

→ N'allez pas chercher vos enfants au collège pour ne pas les exposer ni vous exposer.

*Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans le collège*



→ Ne téléphonez pas pour ne pas encombrer les réseaux afin que les secours puissent s'organiser.

→ Recevez avec prudence les informations n'émanant pas des autorités.

